

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

——

X° CANTON DE MONTPELLIER

ARRETE Nº 2011-68

NOMINATION D'UN MANDATAIRE EN QUALITE DE SOUS-REGISSEUR ET DE DEUX MANDATAIRES POUR LA SOUS-REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES DROITS DE COPIE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ÂU NIVEAU DU SERVICE URBANISME

Le Maire de la Commune de Juvignac,

ARRETE

Article 1:

L'arrêté municipal n°2010/302 du 25 septembre 2010 portant nomination d'un mandataire en qualité de sous-régisseur et de deux mandataires pour la sous-régie de recettes pour l'encaissement des droits de copie des documents administratifs au niveau du service urbanisme est annulé et remplacé par le présent arrêté à compter du 18 mars 2011

Article 2:

Mme Marie Laure GUERRA, est nommée mandataire en qualité de sous-régisseur en charge de la sous-régie de recettes pour l'encaissement des droits de copie des documents administratifs au niveau du service urbanisme

Article 3:

En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Mme GUERRA sera remplacée pour

- Mme Marie Christine SOPRANO, mandataire
- M. Laurent SERPAGLI, mandataire

Article 4:

Le mandataire sous-régisseur et les mandataires ne doivent pas encaisser de recettes autres que celles énumérées dans l'acte constitutif de la sous-régie, sous peine d'être constitué comptable de fait et de

s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues dans l'acte de création de cette dernière.

Article 5:

Le mandataire sous-régisseur et les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n° 06-031 ABM du 21 avril 2006.

Fait à Juvignac, le 1703 2011

Le Comptable assignataire

Pierre BREMOND

41, Rue Leon-Blum 34660 COURNONTERPAL Tél. 04 67 85 01 18 Fax 04 67 85 47 72

Le Régisseur

Les Mandataires suppléants

Nelly ARNAU Nathalie MATTINA Rose Marie HALLOUZ

Le Mandataire sous-régisseur

Marie Laure GUERRA

Les Mandataires

Maria Christine SOPRANO Laurent SERPAGLI

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture Et publication Le

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

NOMINATION D'UN MANDATAIRE EN QUALITE DE SOUS-REGISSEUR ET

DE DEUX MANDATAIRES POJUR LA SOUS-REGIE DE RECETTES POUR

L'ENCAISSEMENT DES DROITS DE COPIES DE DOCUMENTS

ADMINISTRATIFS AU NIVEAU DU SERVICE URBANISME

Date de transmission de

18/03/2011

l'acte :

Date de réception de

18/03/2011

l'accusé de réception :

Numéro de l'acte :

2011-68 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

034-213401235-20110317-2011-68-AI

Date de décision :

17/03/2011

Acte transmis par:

Corinne BERNAL

Nature de l'acte :

Arrêtés individuels

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

7.1.4. Régies de recettes et davances